

Epidémie – Cadre des visites actualisé

22 01 2021

Objectifs : les visites des proches et du cercle de connaissance doivent permettre aux résidents le maintien des contacts sociaux tout en limitant les risques de transmission du virus. La Fondation met tout en œuvre pour trouver l'équilibre entre sécurité et qualité de vie. La dignité de chaque personne est le moteur de nos décisions.

Limiter les risques

- ✓ Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, souffle court, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat, maux de tête, toux inhabituelle ou fatigue persistante, reportez votre visite par sécurité pour l'ensemble des résidents et des collaborateurs.
- ✓ Les visites ne peuvent être faites que si les visiteurs et les résidents ne présentent aucun symptôme, de même, le visiteur est informé qu'il doit signaler à la direction ou l'infirmière-chefte s'il est Covid-19 positif dans les 14 jours après la visite.
- ✓ En cas de doute sur la santé du visiteur, l'animatrice peut demander à contrôler la température. En dessus de 37°C, le visiteur ne peut pas se rendre auprès du résident.

Visites en chambre

Dès le 16 décembre, les visites en chambre sont autorisées. Elles doivent être réservées et sont limitées dans la durée. L'intimité est favorisée et nous pouvons accueillir des visites en plus grand nombre. Nous proposons un point de rendez-vous à intervalle régulier avec les visiteurs annoncés afin de transmettre et informer des bonnes pratiques et des attentes que nous avons envers eux.

Nous vous remercions d'accepter ce cadre et d'appliquer les consignes au plus près des possibilités. Nous avons confiance dans le bon déroulement grâce à votre adhésion.

Nos collaborateurs reçoivent le mandat d'application de la part du canton et ne sont pas responsable de la situation. Tout comme vous, ils n'ont pas le choix dans l'application. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Cadre général de visite :

- ✓ Uniquement sur rendez-vous l'après-midi et le matin (en semaine) et durent 30 minutes au maximum. Elles ont lieu en chambre.
- ✓ Les visiteurs se déplacent dans l'établissement selon le circuit indiqué.
- ✓ 2 visiteurs sont acceptés par visite, (enfants et bébés compris), 1 visiteur par résident en chambre double. Pour les résidents en chambre double, possibilité de se déplacer avec la visite dans les espaces communs afin de favoriser l'intimité.
- ✓ 2 visites par jour et par résidents sont possibles dans la limite des places disponibles et de leur répartition équitable.
- ✓ Les visiteurs et le résident portent un masque fourni par l'établissement et respectent strictement les recommandations transmises à l'arrivée. Les visiteurs sont amenés à participer à l'aération de la chambre ainsi qu'à divers gestes de désinfection en chambre avant leur départ.
- ✓ Une distance sociale de 1.5 m est impérative et les contacts physiques ne sont pas autorisés.

- ✓ Elles doivent être répertoriées. Les visiteurs remplissent et signent un formulaire ;
- ✓ Les visiteurs sont informés que le refus du respect des consignes donne lieu à une interruption de la visite. Si la situation de l'établissement l'exige, la Direction est compétente pour limiter temporairement les visites aux cas de rigueur tout en tenant compte du principe de proportionnalité. Les résidents et les proches sont conscients qu'une visite peut augmenter le risque de contracter l'infection.

Prise de rendez-vous :

- ✓ Les visiteurs prennent rendez-vous par message au 076 805 38 13 à l'avance. La confirmation est faite par retour de message avec l'heure du rendez-vous. Nous ne pourrions pas autoriser des visites imprévues.
- ✓ L'équipe d'animation répond à vos messages de 9h à 17h30 en semaine, et de 13h30 à 17h30 le weekend.
- ✓ Le visiteur se présente à l'heure convenue à l'entrée de l'établissement en suivant le chemin balisé et garde la distance de protection avec les autres personnes.
- ✓ Entrée nord jusqu'au 27 janvier 2021, ensuite entrée principale située côté sud, suivre le balisage.